



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Le neuf avril deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
 M. BRUNET André, M. BOUIREK Azzdine, M. DI-UBALDO Vittorio,
 Adjoints au Maire.

M. CARRERA Yohann, M. CHMIELINSKI Jean, Mme CURTIUS Anick, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FERBUS Carine, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier, M. PELLOUX Joël, Mme REIGNIER Sylvie, Mme SEPET Laura,
 Conseillers Municipaux.

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Azzdine BOUIREK comme secrétaire de séance.

2024-03-12 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires : **Révision des tarifs des salles**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2018-47 du 5 novembre 2018 relative à l'augmentation des tarifs de locations,

Considérant que les tarifs des locations des salles n'ont pas été révisés depuis cette date,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- de réviser les tarifs de locations des salles existants suivant les tableaux ci-dessous
- de voter les nouveaux tarifs applicables au **1^{er} janvier 2025**

FOYER RURAL

CONDITIONS DE TARIFICATION	HABITANTS DE LA COMMUNE	EXTÉRIEURS
ACTIVITÉS À L'ANNÉE du 1 ^{er} septembre au 30 juin * sans utilisation de la cuisine	650 € / 1 fois par semaine	325 € par jour supplémentaire
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OU RÉUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine du lundi au jeudi ou le week-end en fonction des disponibilités) * sans utilisation de la cuisine	180 €	
COMITÉ ENTREPRISE (à la journée du lundi au vendredi 8h à 18h sauf vendredi 17h)	515 €	

FÊTE DE FAMILLE (à partir du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin 8h)	450 €	1 080 €
REPAS MARIAGE (à partir du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin à 8h)	95 €	1080 €
1 HEURE	35 €	
2 HEURES	52 €	
HEURE SUPPLÉMENTAIRE	17 €	
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE		
LES 3 PREMIÈRES UTILISATIONS	95 € par utilisation	
À COMPTER DE LA 4^{ÈME} UTILISATION	450 € par utilisation	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (4 h max les soirs de la semaine du lundi au jeudi à partir de 18h30 ou le week-end en fonction des disponibilités)	UNE GRATUITE PAR AN	
RÉUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine à partir de 18h30 ou le week-end en fonction des disponibilités)	GRATUITES	
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES		
Du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin 8h	1 080 €	
CAUTIONS		
CAUTION BOITIER HDMI	200 €	
CAUTION LOCAUX / MATÉRIEL	1 300 €	
CAUTION FRAIS DE NETTOYAGE	500 €	

SALLE DU MUSELET

CONDITIONS DE TARIFICATION	HABITANTS DE LA COMMUNE	EXTÉRIEURS
ACTIVITÉS À L'ANNÉE du 1 ^{er} septembre au 30 juin	415 € / 1 fois par semaine 207 € par jour supplémentaire	
RÉUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine à partir de 18h30 ou le week-end en fonction des disponibilités)	77 €	
COMITÉ D'ENTREPRISE (à la journée du lundi au vendredi 8h à 18h sauf vendredi 17h)	515 €	
FÊTE DE FAMILLE (à partir du vendredi soir 18h30 jusqu'au lundi matin 8h)	190 €	320 €
FÊTE DE FAMILLE (à la journée le samedi ou le dimanche de 8h à 20h)	105 €	170 €
REPAS MARIAGE (à partir du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin à 8h)	10 €	320 €
1 HEURE	17 €	
2 HEURES	29 €	
HEURE SUPPLÉMENTAIRE	12 €	

CAUTIONS	
CAUTION LOCAUX / MATERIEL	750 €
CAUTION FRAIS DE NETTOYAGE	200 €
FORFAIT VAISSELLE pour 25 personnes (comprenant assiettes plates + dessert + couverts + verres + carafes + panier...)	
Le kit vaisselle	60 €

	SALLES DU FOUR Nantbellet et Arclosan	SALLE D'ÉVOLUTION
À L'ANNÉE du 1 ^{er} septembre au 30 juin	290 €	650€ / 1 fois par semaine 325 € par jour supplémentaire
1 HEURE	-	35 €
2 HEURES	-	55 €
1 HEURE SUPPLÉMENTAIRE	-	18 €

DIVERS	
FOOD TRUCK	60 € PAR MOIS
CAMION OUTILLAGE	40 € PAR PASSAGE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs ci-dessus applicables au 1^{er} janvier 2025

Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance
Azzdine BOUIREK

Pour extrait conforme,
Le 10 avril 2024



Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024



ID : 074-217402346-20240409-DEL_2024_03_12-DE